

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01491

Numéro SIREN : 478 997 216

Nom ou dénomination : DETOWIN

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2017 sous le numéro de dépôt 20826

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

DETOWIN
203 rue de Paris
59000 Lille

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : DETOWIN

Numéro RCS : 478 997 216

Numéro Gestion : 2004B01491

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 203 rue de Paris
59000 Lille

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2016

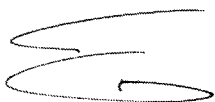
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 12/12/2017

Sous le numéro : 20826

Délivré à Lille Métropole le 13 décembre 2017

Le Greffier,





IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

175 20826

Exercice ouvert le 01012016	et clos le 31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la cas			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
DETOWIN 203 rue de Paris 59000 LILLE France	203 rue de Paris 59000 LILLE
SIRET 47899721600054	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	Expl. Fonds de commerc
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	21 127	Bénéfice imposable à 15 %		Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine ☐	Pôle de compétitivité ☐	
	Entreprise nouvelle art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐	
	Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0.2 % prévue par l'article 1738 du code général des Impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 21032017 Lieu :
	Qualité : GERANT
	Nom du signataire : M CANDELLIER PATRICK

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

ÉDITION DU 21/03/11 à 11.09.40

N° 2065 bis-SD

Si déposé néant, cochez la case : ☐ (2016)

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis						Total (a à h)			
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8		
MME CANDELLIER CATHIA 48 RUE JEANNE D'ARC 59000 LILLE			2016	647 300					
H DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice				
					MVLT restant à reporter				

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : DETOWIN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise 203, rue de Paris 59000 LILLE		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET* 4 7 8 9 9 7 2 1 6 0 0 0 5 4		Néant ☐ *	

				Exercice N clos le.							
				3	1	1	2	2	0	1	6
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA									
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
		Frais de développement *	CX		CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG						
		Fonds commercial (1)	AH	1 218 600	AI			1 218 600			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	25 316	AK	25 316					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO						
		Constructions	AP		AQ						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 310 861	AU	1 067 240		243 621			
		Immobilisations en cours	AV		AW						
		Avances et acomptes	AX		AY						
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
		Autres participations	CU		CV						
		Créances rattachées à des participations	BB		BC						
		Autres titres immobilisés	BD		BE						
		Prêts	BF		BG						
		Autres immobilisations financières *	BH	70 050	BI			70 050			
TOTAL (II)		BJ	2 624 826	BK	1 092 555		1 532 271				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM						
		En cours de production de biens	BN		BO						
		En cours de production de services	BP		BQ						
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS						
		Marchandises	BT	908 594	BU			908 594			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 364	BW			2 364			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 946 741	BY			1 946 741			
		Autres créances (3)	BZ	454 370	CA			454 370			
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	16 000	CE			16 000			
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	113 962	CG			113 962			
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	87 440	CI			87 440			
	TOTAL (III)		CJ	3 529 472	CK			3 529 472			
		Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW								
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	6 154 298	IA	1 092 555		5 061 742				

Renvois : (1) Dont droit au bail :	563 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		DETOWIN		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000)	DA	1 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	536 884		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	56 477		
	Subventions d'investissement	DJ	28 397		
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 626 758		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	419 850		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 014		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 407 343		
	Dettes fiscales et sociales	DY	606 705		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	73		
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	3 434 985		
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 061 742		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 193 702		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	9 774			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : DETOWIN				Exercice N		Total		
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	9 433 032	FB		FC 9 433 032	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services*	FG	1 786 547	FH		FI 1 786 547	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	11 219 579	FK		FL 11 219 579	
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP 5 722	
	Autres produits (1) (11)						FQ 61	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 11 225 362	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS 7 835 566	
	Variation de stock (marchandises)*						FT (12 266)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW 712 814	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX 119 530	
	Salaires et traitements*						FY 1 955 588	
	Charges sociales (10)						FZ 433 712	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*					GA 115 219
			- dotations aux provisions					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD
	Autres charges (12)						GE 3 361	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 11 163 523	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG 61 839	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ 170	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP 170		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR 11 524	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU 11 524		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV (11 354)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW 50 485	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>DETOWIN</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	36 164
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	150 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	186 164
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	16 482
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	170 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	186 482
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(319)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(6 311)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 411 696
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 355 219
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	56 477
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	392
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 722
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
quote part subvention d'investissement	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	13 664
produits cession d'éléments d'actif			22 500
VNC éléments d'actif cédés	170 000		
pénalités et amendes	282		
autres charges exceptionnelles	16 200		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise DETOWIN

[illegible]

5

IMMOBILISATIONS

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : DETOWIN										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	1 413 916	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	906 766	KW		KX	
		Matériel de transport *					KY	70 421	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	469 645	LC		LD	29 100
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	1 446 832	LO		LP	29 100
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T
Autres participations						8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières						IT	72 401	IU		IV	188	
TOTAL IV						LQ	72 401	LR		LS	188	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	2 933 150	ØH		ØJ	29 288	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV	170 000	LW	1 243 916
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM	93 047	MN	813 719
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	70 421
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS	72 025	MT	426 721
		Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE	
	TOTAL III				IY		NG	165 072	NH	1 310 861
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7
Autres participations				IØ		ØX		ØY		
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	2 540	2F	70 050	
TOTAL IV				I3		NJ	2 540	NK	70 050	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	337 612	ØL	2 624 826	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		DETOWIN		Néant ☐ *			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	150 000	6B	6C	150 000	6D
		6E		6F	6G		6H
		Ø2		Ø3	Ø4		Ø5
		9U		9V	9W		9X
		Ø6		Ø7	Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R		6S
	Sur comptes clients	6T		6U	6V		6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z		7A
	TOTAL III	7B	150 000	TY	TZ	150 000	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	150 000	UB	UC	150 000	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF			
		UG		UH			
		UJ		UK	150 000		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

Désignation de l'entreprise : DETOWIN										Néant ☐			
CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	70 050	UV		UW	70 050				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	1 946 741		1 946 741						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)* UO			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	164 051		164 051						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	25 437		25 437						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	7 268		7 268						
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	20 000		20 000						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	237 614		237 614						
	Charges constatées d'avance			VS	87 440		87 440						
	TOTAUX				VT	2 558 601	VU	2 488 551	VV	70 050			
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B				ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH	419 850		178 567		241 283				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	2 407 343		2 407 343						
Personnel et comptes rattachés				8C	216 149		216 149						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	176 681		176 681						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	180 663		180 663							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	33 212		33 212							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	1 014		1 014						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	73		73						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	3 434 985	VZ	3 193 702		241 283				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	203 206	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : DETOWIN		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	* Exercice N, clos le : 31122016	
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *	
							à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE 25 734
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG 9 037
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX
	Amendes et pénalités		WJ	282		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		- imposées aux taux de 0 %	
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		- Plus-values soumises au régime des fusions		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
							TOTAL I	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		- imposées au taux de 0 %		- imposées au taux de 19 %	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		- imputées sur les déficits antérieurs			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
	Régime des sociétés mères et des filiales* (Produit net des actions et parts d'intérêts)		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							
	Majoration d'amortissement*							
	Abattement sur les bénéfices	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprise en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 octies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)	L5	
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 tridécies)	PA	
		Zone franche urbaine (art.44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							TOTAL II	
III. RÉSULTAT FISCAL								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI 21 127		
				déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		21 127 XO		

N° 2058-A-SD

[illegible]

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD 2016

Désignation de l'entreprise DETOWIN		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	162 073	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
	YN	YO	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise DETOWIN										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD	210 926				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	210 926		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	210 926		Report à nouveau	ZG					
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	210 926			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)						YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)						XQ	419 254			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	19 954			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)						ST	273 606			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	712 814			
	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)						9Z	119 530			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	119 530			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	2 194 679			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	1 760 199			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2015)*						OB	1 192 596			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						OS				
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)						YP				
	— Effectif affecté à l'activité artisanale						RL				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP						— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0 ZR				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL						
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO						
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

N° 2059-E-SD 2016

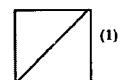
Désignation de l'entreprise : DETOWIN				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01.01.2016 et clos le : 31.12.2016				Durée en nombre de mois 1 2	
I - Production de l'entreprise					
Ventes de marchandises	OA	9 433 032			
Production vendue - Biens	OB				
Production vendue - Services	OC	1 786 547			
Production stockée	OD				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE				
Subventions d'exploitation reçues	OF				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	61			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	5 722			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT				
TOTAL 1	OM	11 225 362			
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)					
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	7 835 566			
Variation de stocks (marchandises)	OO	(12 266)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ				
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	350 745			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU				
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	3 361			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY				
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ				
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9				
TOTAL 2	OJ	8 177 406			
III - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	3 047 956		
IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	3 047 956			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE.					
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	3 733 643			
Période de référence	GY	du		GZ	au
Date de cessation				HR	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.					
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 4 7 8 9 9 7 2 1 6 0 0 0 5 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE DETOWIN

ADRESSE (voie) 203, rue de Paris

CODE POSTAL 59000

VILLE LILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination CPC INVEST
 N° SIREN (si société établie en France) 8 0 3 7 1 1 6 6 2 % de détention 75 Nb de parts ou actions 75000
 Adresse : N° 203 Voie RUE DE PARIS
 Code Postal 59000 Commune LILLE Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CANDELLIER Prénom(s) PATRICK
 Nom marital % de détention 25 Nb de parts ou actions 25000
 Naissance : Date 23011954 N° Département 80 Commune AMIENS Pays
 Adresse : N° 48 Voie RUE JEANNE D'ARC
 Code Postal 59000 Commune LILLE Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

2069-RCI-SD

Au titre de l'année N

Désignation, adresse et N° SIREN de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé ou de la société tête de groupe	Société DETOWIN 203 rue de Paris 59000 LILLE 478997216	FR
--	---	----

Néant	Société bénéficiant du régime fiscal des groupes	PME au sens communautaire
-------	--	---------------------------

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	9 480
--	-------

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	1 068 197
Dont préfinancement	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

APR : C.I en faveur de l'apprentissage
 ART : C.I en faveur des métiers d'art
 AUD : C.I dép. prod. déléguées d'œuvre cinématographique
 AUT : Autres crédits d'impôts
 BIO : C.I biologique
 CAI : C.I accord d'intéressement
 CCI : C.I cinéma international
 CIC : C.I pour la compétitivité et l'emploi
 CIN : C.I pour dépenses de production d'œuvre cinématographique
 CIO : C.I pour investissement outre-mer dans le secteur productif
 CIR : C.I en faveur de la recherche
 CJV : C.I en faveur des créateurs de jeux vidéo
 COL : C.I investissement outre-mer dans le secteur du logement social

COR : C.I pour certains investissements réalisés et exploités en Cors
 CPE : C.I prêt 0% pour travaux d'amélioration de perf. énergétique
 EXP : C.I pour dépenses de prospection commerciale
 FAM : C.I famille
 FOR : C.I formation des dirigeants d'entreprise
 MAI : C.I en faveur des maîtres restaurateurs
 MEC : Réduction d'impôt au titre du mécénat
 PHO : C.I pour production d'œuvre phonographique
 PTR : C.I prêt à taux 0 renforcé
 PTZ : C.I en faveur de la première accession à la propriété
 PVM : C.I afférents aux valeurs mobilières
 RAC : Crédit pour le rachat d'une entreprise par ses salariés
 RTA : C.I pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole

DETOWIN SARL

Société A Responsabilité Limitée au capital de 1 000 000 Euros

Siège social : 203, Rue de Paris - 59000 LILLE

RCS LILLE : 478 997 216

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Chers associés,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de votre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par l'article 36 du décret n°67-236 du 23 Mars 1967. En outre, l'inventaire a été tenu à votre disposition au siège social dans le délai fixé par ledit article.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I – PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX ET METHODES D'EVALUATION

1.1

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation sont conformes à la réglementation en vigueur.

Nous vous indiquons que les comptes annuels ont été établis dans les mêmes formes que l'exercice précédent et en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable n° 83-1020 en date 29 novembre 1983, ainsi que du Comité de Réglementation Comptable. Aucun changement notable des méthodes d'évaluation et de présentation de ces comptes n'est intervenu au cours de l'exercice écoulé.

Vous trouverez dans l'annexe des comptes annuels toutes explications complémentaires.

1.2

Au titre de cet exercice clos le 31 Décembre 2016, nous avons réalisé un chiffre d'affaire net de 11 219 579 Euros contre 11 915 253 Euros au titre de l'exercice précédent.

Il se décompose comme suit :

- Ventes de marchandises..... 9 433 032 Euros
- Production vendue services..... 1 786 547 Euros

PC

Les produits d'exploitation se sont élevés à 11 225 362 Euros contre 11 928 787 Euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges d'exploitation s'élève à 11 163 523 Euros contre 11 477 133 Euros au titre de l'exercice précédent.

Le tableau ci-après reprend les principales charges de la société comparées à celles du précédent exercice :

	2016	2015	Variation
Achats de marchandises	7 835 566 Euros	8 609 523 Euros	-8.9 %
Variation de stock (marchandises)	-12 266 Euros	-305 600 Euros	96 %
Autres achats et charges externes	712 814 Euros	765 594 Euros	-6.9%
Impôts, taxes et versements assimilés	119 530 Euros	111 793 Euros	+ 6.9 %
Salaire et traitements	1 955 587 Euros	1 716 139 Euros	+13.9 %
Charges sociales	433 712 Euros	442 639 Euros	-2.1 %
Dotations aux amortissements sur immobilisations	115 219 Euros	133 318 Euros	-22.46 %

Le résultat d'exploitation présente un solde bénéficiaire de 61 839 Euros.

Les charges financières de l'exercice se sont élevées à 11 524 Euros contre 13 938 Euros au titre de l'exercice précédent.

Les produits financiers de l'exercice se sont élevés à 169 Euros contre 0 Euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de ces éléments, le résultat financier est déficitaire et ressort à - 11 355 Euros.

Le résultat courant avant impôts ressort à 50 483 Euros.

Au 31 Décembre 2016, le total du bilan de la société s'élevait à 5 061 742 Euros contre 6 122 304 Euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de ces résultats, l'exercice clos le 31 Décembre 2016 se solde par un bénéfice de 56 477.10 Euros contre 210 925.52 Euros au titre de l'exercice précédent.

Au cours de cet exercice, l'effectif moyen du personnel s'est élevé à 39 salariés contre 41 au titre de l'exercice précédent.

II – ACTIVITE DE LA SOCIETE

2.1 – Situation et évolution de la société au cours de l'exercice écoulé

La société DETOWIN SARL a pour objet à titre principal le négoce en gros comme au détail de produits de téléphonie, abonnements, matériels et accessoires s'y rapportant.

Elle exploite sept établissements :

- Le 1er à HAZEBROUCK (59190) – La Creule - Centre Commercial CARREFOUR ;
- le 2nd à AIRE SUR LA LYS (62120) – Avenue de l'Europe – Centre Commercial CARREFOUR ;
- le 3^{ème} à ABBEVILLE (80100) – 28, rue des Lingers
- Le 4^{ème} à DURY (80480) – Centre Commercial AUCHAN – DURY – AMIENS SUD ;
- Le 5^{ème} à AUCHY LES MINES (62138) – Centre Commercial Carrefour – Avenue Nelson MANDELA ;
- Le 6^{ème} à ARMENTIERES (59280) – 27, rue de Dunkerque
- Le 7^{ème} à LONGUENESSE (62219) – Centre Commercial AUCHAN - Rives de l'Aa

2.2 – Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code du Commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

En €	2016				
	Solde	Echéance dépassée	Dont < 30 jours	Dont < 60 jours	Dont > 60 jours
Fournisseurs	2 401 342.70		1 261 277.3	1 137 748.43	2 316.96

En €	2015				
	Solde	Echéance dépassée	Dont < 30 jours	Dont < 60 jours	Dont > 60 jours
Fournisseurs	3 219 135	2 680.6	1 670 150.85	1 531 663.74	14 639.97

PC

2.3 – Situation prévisible et perspective d'avenir

D'une manière générale, pour l'exercice 2016, la société poursuit sa politique d'expansion et de développement.

Les nombreux investissements réalisés permettent de fidéliser une clientèle déjà importante et ainsi dégager des résultats économiques en hausse.

2.4 – Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La société va être transformé en SAS au cours du 1^{er} semestre 2017.

2.5 – Activité de la société en matière de recherche et de développement

La société n'a entrepris aucune opération particulière dans ce domaine au cours de l'exercice écoulé.

III – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous soumettons à votre approbation, les comptes annuels clos le 31 Décembre 2016 (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 56 477.10 Euros.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de 56 477.10 Euros de la manière suivante :

- Aux Autres Réserves..... 43 106.97 Euros
- A La Réserve Légale..... 13 370.13 Euros

IV - RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les deux exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Dividende Distribué	Avoir Fiscal
31/12/2015	NEANT	
31/12/2014	NEANT	

V - FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne détient ni filiale, ni participation.

VI - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge les dépenses non déductibles du résultat fiscal.

VII - SITUATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun des mandats des Commissaires aux Comptes n'est soumis à renouvellement.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Gérant quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote et qui correspondent aux propositions ci-dessus.

Monsieur Patrick CANDELLIER,
Gérant



DETOWIN SARL

Société A Responsabilité Limitée au capital de 1 000 000 Euros

Siège social : 203, Rue de Paris - 59000 LILLE

RCS LILLE : 478 997 216

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2017

TEXTE DES RESOLUTIONS D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE **CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

1° PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

- Bénéfice net comptable..... 56 477.10 Euros

A AFFECTER COMME SUIT :

- Aux Autres Réserves..... 43 106.97 Euros
➤ A la réserve légale..... 13 370.13 Euros

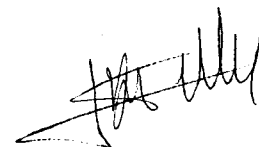
2° RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE ET ADOPTEE

(Extrait de la deuxième résolution)

La collectivité des associés décide d'affecter ce bénéfice de 56 477.10 Euros de la manière suivante :

- Aux Autres Réserves..... 43 106.97 Euros
➤ A la Réserve Légale..... 13 370.13 Euros

Monsieur Patrick CANDELLIER
Gérant



DETOWIN SARL

Société A Responsabilité Limitée au capital de 1 000 000 Euros

Siège social : 203, Rue de Paris - 59000 LILLE

RCS LILLE : 478 997 216

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 31 MARS 2017

Procès-verbal des délibérations

L'An Deux Mille Dix Sept, le 31 Mars à 14 heures, les associés de DETOWIN SARL, Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1 000 000 Euros, se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la gérance, conformément à la Loi et aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par tous les associés présents à l'assemblée.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick CANDELLIER, Associé gérant.

Le Président constate que les associés possèdent ensemble la totalité du capital social et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires conformément à la Loi et aux statuts.

Le Président constate également que Ludovic TIBERGHIEU, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Les copies des lettres de convocation ;
- Le rapport de la Gérance ;
- Les rapports du Commissaire aux Comptes ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de Gestion de la Gérance et Rapport Général du Commissaire aux Comptes ;
- Examen de la situation de la société et approbation des comptes clos le 31 Décembre 2016;
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes portant sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce et l'approbation de ces conventions ;
- Affectation des résultats ;
- **Quitus à la Gérance ;**
- Questions diverses.

Puis lecture est donnée du rapport de la Gérance, puis des rapports du Commissaire aux Comptes.

La discussion est ouverte, diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés donne acte à la Gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'Assemblée et du Commissaire aux Comptes que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et notamment, la mise à la disposition des associés durant les quinze jours francs qui ont précédé l'assemblée de l'inventaire soumis à son approbation ainsi que la mise à disposition au profit du Commissaire aux Comptes, du rapport de Gestion au siège social, un mois au moins avant la convocation de l'Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport Général du Commissaire aux Comptes, approuve lesdits rapports ainsi que le bilan, les comptes et annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, tels qu'ils sont présentés par la Gérance et qui font apparaître pour ledit exercice un bénéfice net comptable de 56 477.10 Euros.

La collectivité des associés décide d'affecter ce bénéfice de 56 477.10 Euros de la manière suivante :

- | | |
|-----------------------|-----------------|
| ➤ Aux Autres Réserves | 43 106.97 Euros |
| ➤ A la Réserve Légale | 13 370.13 Euros |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions intervenues ou qui se sont poursuivies visées à l'article L223-19 du Code de Commerce, approuve tant les conclusions de ce rapport, que les conventions, actes et engagements sur lesquels il porte.

❖ **COMPTE COURANT D'ASSOCIE**

- Le compte courant de Monsieur Patrick CANDELLIER, Gérant Associé, s'élevait à la somme de 1 014.22 Euros au 31 Décembre 2016. Il n'a fait l'objet d'aucune rémunération au titre de l'exercice 2016.

❖ **LOI MADELIN DU 13/02/1994**

- Prise en charge par la société des cotisations facultatives déductibles pour un montant de 7 032.76 Euros, concernant la période du 01^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016.

❖ **REMUNERATIONS**

- Madame Cathia CANDELLIER, co-gérante de la société, a perçu la somme de 647 300 Euros à titre de rémunération, pour la période du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016.

❖ **AVANTAGE EN NATURE**

- Monsieur Patrick CANDELLIER, gérant de la société, a utilisé un véhicule de société. L'avantage en nature calculé à ce titre est de 19 359 Euros, pour la période du 01^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016.
- Madame Cathia CANDELLIER, co-gérante de la société, a utilisé un véhicule de société.
L'avantage en nature calculé à ce titre est de 3 545 Euros, pour la période du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016.

❖ **CHARGES SOCIALES**

- La société prend en charge les charges sociales afférentes à la rémunération de la Gérance (charges payées et à venir). Ont été payées et provisionnées à ce titre pour l'exercice 2016, le total de 162 384 Euros.

❖ **LOYER**

- Location à la société, par la SCI THOM'INVEST, dans laquelle Monsieur et Madame CANDELLIER sont seuls associés, d'un bureau sis 203, Rue de Paris – LILLE (59000). A été versé à titre de loyers et de charges locatives la somme de 18 779.56 Euros HT pour la période du 01^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, en plusieurs votes.

Chaque associé s'étant abstenu pour l'approbation des opérations qui le concernent, et ses parts n'ayant pas été prises en compte pour le calcul de la majorité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne quitus entier et sans réserve à la Gérance pour l'accomplissement de sa mission au cours de cet exercice.

De même, quitus est donnée au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toute formalité légale de publicité ou autre.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par tous le Gérant et les associés.

DETOWIN SARL

Société A Responsabilité Limitée au capital de 1 000 000 Euros

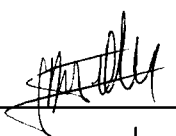
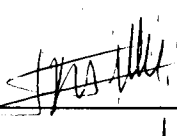
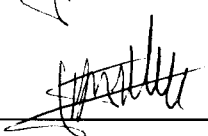
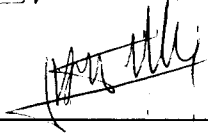
Siège social : 203, Rue de Paris - 59000 LILLE

RCS LILLE : 478 997 216

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

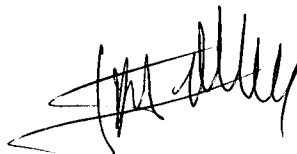
DU 31 Mars 2017

FEUILLE DE PRESENCE

NOM DES ASSOCIES	NOMBRE DE PARTS	SIGNATURE DES PRESENTS	SIGNATURE DES MANDATAIRES
Patrick CANDELLIER	25 000		
CPC INVEST	75 000		
TOTAL	100 000	100 000 PARTS	

Je soussigné, Monsieur Patrick CANDELLIER, Gérant, certifie que les associés présents représentant l'intégralité du capital social ont signé ce jour la présente feuille.

**LE GERANT,
Monsieur Patrick CANDELLIER**



Ludovic TIBERGHIE

81 rue du pré Catelan

59 110 LA MADELEINE

EXPERT COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LILLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE

RÉGIONALE DE DOUAI

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

DETOWIN

SARL au capital de 1 000 000 Euros

203 rue de Paris

59 000 LILLE

Exercice clos le 31/12/2016



4

EXPERT COMPTABLE
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LILLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE
RÉGIONALE DE DOUAI

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DETOWIN tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



4

EXPERT COMPTABLE
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LILLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE
RÉGIONALE DE DOUAI

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code du commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à La Madeleine
Le 15 mars 2017

Ludovic Tiberghien
Commissaire aux Comptes

15/03/2017



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : DETOWIN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2				
Adresse de l'entreprise 203, rue de Paris 59000 LILLE		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
Numéro SIRET * 4 7 8 9 9 7 2 1 6 0 0 0 5 4			Néant ☐ *			
		Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 1 6				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	1 218 600	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	25 316	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 067 240	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	70 050	
TOTAL (II)		BJ	BK	2 624 826	1 092 555	1 532 271
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	908 594	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	2 364	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 946 741	
		Autres créances (3)	BZ	CA	454 370	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	CE	16 000	
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	113 962	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	87 440	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK	3 529 472		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	6 154 298	1 092 555	5 061 742
Renvois : (1) Dont droit au bail : 563 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Ludovic TIBERGHEN
Commissaire aux Comptes
99110 LA MADELEINE

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		DETOWIN		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000)			DA	1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	536 884	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	56 477	
	Subventions d'investissement			DJ	28 397	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 626 758	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	419 850	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 014	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 407 343	
	Dettes fiscales et sociales			DY	606 705	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	73	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	3 434 985		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 061 742		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 193 702	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	9 774	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Ludovic TIBERGHIE
Commissaire aux Comptes
59110 LA MADELEINE

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : DETOWIN						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	9 433 032	FB		FC	9 433 032
	Production vendue { biens * services*	FD		FE		FF	
		FG	1 786 547	FH		FI	1 786 547
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	11 219 579	FK		FL	11 219 579
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 722
	Autres produits (1) (11)					FQ	61
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	11 225 362
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	7 835 566
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(12 266)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	712 814
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	119 530
	Salaires et traitements*					FY	1 955 588
	Charges sociales (10)					FZ	433 712
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	115 219
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
						GE	3 361
	Autres charges (12)					GF	11 163 523
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	61 839
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	170
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	170
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	11 524
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	11 524
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(11 354)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	50 485

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise DETOWIN		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	36 164
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	150 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	186 164
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	16 482
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	170 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	186 482
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(319)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(6 311)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 411 696
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	11 355 219
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	56 477

INSTRUMENTATION

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 061 742 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 56 477.10 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le gérant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stock de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SARL DETOWIN

203 RUE DE PARIS 59000 LILLE

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 655 600 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Prov.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	655 600		655 600	
Fonds réévalué				
Fonds reçu en apport				
TOTAL	655 600		655 600	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 624 826 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 413 916		170 000	1 243 916
Immobilisations corporelles	1 446 832	29 100	165 072	1 310 861
Immobilisations financières	72 401	188	2 540	70 050
TOTAL	2 933 150	29 288	337 612	2 624 826

Amortissements et provisions d'actif = 1 092 555 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	174 202	1 113	150 000	25 315
Immobilisations corporelles	1 118 206	114 106	165 072	1 067 240
Immobilisations financières				
TOTAL	1 292 408	115 219	315 072	1 092 555

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Droit au bail	563 000	0	563 000	Non amort.
Fonds commercial	655 600	0	655 600	Non amort.
Autres immobilisations incorporelles	25 316	25 316	0	1 ans
Agencements siège	42 186	42 004	182	5 ans
Agencements Aire / Lys	99 779	99 779	0	De 3 à 5 ans
Agencements Hazebrouck	127 338	99 552	27 786	De 3 à 5 ans
Agencements Abbeville	112 093	112 093	0	5 ans
Agencements Amiens	168 497	98 979	69 518	5 ans
Agencements Auchy	77 532	77 532	0	5 ans
Agencements Armentières	111 107	109 386	1 721	5 ans
Agencements Saint Omer	75 188	22 618	52 570	5 ans
Matériel de transport	70 421	58 578	11 843	3 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	35 488	35 488	0	3 ans
Mat info et bureau Aire	4 081	3 290	791	3/5 ans
Mat info et bureau Hazebrouck	6 988	6 903	85	3 ans
Mat info et bureau abbeville	8 179	7 388	791	3 ans
Mat info et bureau Amiens	4 621	4 621	0	3 ans
Mat info et bureau Auchy	7 959	7 754	205	3 ans
Mat info et bureau Armentières	3 346	3 346	0	3 ans
Mat info et bureau St Omer	1 151	583	568	5 ans
Mobilier siège	74 297	38 608	35 689	3/5ans
Mobilier Aire	32 588	32 254	334	3/5ans
Mobilier Hazebrouck	35 374	27 812	7 562	3/5ans
Mobilier Abbeville	53 017	52 683	334	3/5ans
Mobilier Amiens	33 830	20 029	13 801	5 ans
Mobilier Auchy	35 781	35 221	560	5 ans
Mobilier Armentières	65 207	63 274	1 933	5 ans
Mobilier Saint Omer	24 812	7 464	17 348	5 ans
TOTAL	2 555 776	1 092 555	1 462 221	

Etat des créances = 2 471 161 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	70 050		70 050
Actif circulant et charges d'avance	2 401 111	2 401 111	
TOTAL	2 471 161	2 401 111	70 050

SARL DETOWIN

203 RUE DE PARIS 59000 LILLE

Provisions pour dépréciation = 0 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stock et en cours	0		0		0
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	0		0		0

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 248 381 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 228 469
Autres créances	19 912
Disponibilités	
TOTAL	1 248 381

Charges constatées d'avance = 87 440 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 000 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val.nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100 000	10.00	1 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<i>Titres en fin d'exercice</i>	<i>100 000</i>	<i>10.00</i>	<i>1 000 000</i>

Etat des dettes = 3 434 985 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	419 850	178 567	241 283	
Dettes financières diverses	1 014		1 014	
Fournisseurs	2 407 343	2 407 343		
Dettes fiscales et sociales	606 705	606 705		
Avances et acomptes				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	73	73		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 434 985	3 192 688	242 297	

Charges à payer par postes du bilan = 220 037 €

Charges à payer	Montant
Emprunt et dettes étab. crédit	1 097
Emprunt et dettes financières div	
Fournisseurs	6 000
Dettes fiscales et sociales	193 914
Autres dettes	19 026
TOTAL	220 037

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 11 219 579 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	9 433 032	84.07 %
Prestations de services	1 786 547	15.93 %
TOTAL	11 219 579	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 3 169 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	61 839	- 3 906	57 933
Résultat financier	-11 354	717	-10 637
Résultat exceptionnel	- 319	20	- 299
Participation des salariés			
TOTAL	50 166	3 169	46 997

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS***Rémunérations des dirigeants***

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	37	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	39	0

Autres informations complémentaires**Engagement en matière de pensions et retraites :**

Les engagements calculés en matière de retraite au 31/12/2016 s'élèvent à 19 529 € . Le montant de l'engagement est identique à celui calculé au 31/12/2015, en l'absence à ce jour des éléments au 31/12/2016.

Montant des honoraires de commissariat aux comptes : 9 100 € HT

CICE : Le Montant du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi est de 64 092 € . Le crédit d'Impôt a été utilisé pour améliorer la compétitivité de l'Entreprise et maintenir l'Emploi.

SARL DETOWIN

203 RUE DE PARIS 59000 LILLE

Nantissements sur fonds de commerce :

Prêts	07778042 BPN	BNP	07790976 BPN	08657994 BPN
<u>Objet du prêt</u>	FDC Arment.	Travaux Hazebrouck	Travaux Amiens	FDC Longuenesse
Montant emprunté	400 k€	150 k€	200 k€	450 k€
Encours au 01/04/2017	0	35 K€	35 k€	297 k€
GARANTIE				
Nantissement	400 k€	150 K€	200 k€	450 K€
Garantie OSEO/BPI	40%			30%
Délégation assurance	400 k€		200 k€	450 K€
Caution personnelle	120 k€	150 K€		45 k€

SARL DETOWIN

203 RUE DE PARIS 59000 LILLE

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices :

Produits à recevoir = 1 248 381 €

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Factures à établir (41810000)	1 228 469
TOTAL	1 228 469

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Rabais, remises, ristournes et autres avoirs non reçus (40980000)	12 644
Etat, produits à recevoir (44870000)	7 268
TOTAL	1 248 381

Charges constatées d'avance = 87 440 €

Charges constatées d'avance	Montant
cca location immobilière (48661320)	69 597
cca location mobilière (48661350)	1 577
cca charges locatives (48661400)	8 224
cca maintenance (48661500)	3 639
cca assurances (48661600)	4 403
TOTAL	87 440

Charges à payer = 220 037 €

Emprunt et dettes auprès des etabts de crédit	Montant
Intérêts courus à payer (51860000)	1 097
TOTAL	1 097

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues (40810000)	6 000
TOTAL	6 000

Ludovic TIBERGHIEN
Commissaire aux Comptes
59110 LA MADELEINE

4

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnées pour congés à payer (42820000)	111 488
Provision charges sociales sur congés à payer (438200000)	49 214
Autres charges à payer (438600000)	19 026
Provision ch soc sur primes (43861000)	
Ch.fiscales sur congés à payer (44820000)	1 371
Ch fisc sur congés (44860000)	31 841
TOTAL	212 940

Ludovic TIBERGHIE
Commissaire aux Comptes
59110 LA MADELEINE

4